

## Création de trois foires franches à Épernay

En 1522, François I<sup>er</sup> crée 3 foires franches à Épernay, sur la requête de sa mère, Louise de Savoie, dame d'Épernay depuis 1515. En effet, seul le roi, par lettre-patente, a le pouvoir de les établir. Ouvertes à tous les marchands qui le souhaitent, elles se tiennent à la mi-carême, à la sainte Madeleine et à la Toussaint. Les foires ont été confirmées en 1660 et 1661 par Louis XIV.

Les Archives municipales d'Épernay possèdent plusieurs exemplaires de cette lettre-patente : deux copies sur parchemin, une copie sous forme imprimée, destinée à la diffusion, et l'original sur parchemin (cf photographie). Ce dernier, ayant visiblement subi l'épreuve du feu, a fait l'objet d'une restauration en 1997. Il est encore doté d'un sceau, assez original puisque l'on peut y voir l'empreinte d'un doigt.

### Le contexte

A cette époque, le contexte économique et démographique du pays est favorable. Les villes voient leur population augmenter et prennent de plus en plus de place dans l'économie française ; une place plus importante que leur empiètement territorial et le poids de leur population (pas plus de 10% de la population du Royaume) ne l'auraient laissé supposer.

Parallèlement, la paix est établie et les conditions climatiques sont plutôt clémentes. Les rendements s'améliorent et les cultures se diversifient. Par ailleurs, les maîtres-artisans et les marchands jouent un grand rôle au sein des villes et siègent souvent au Conseil. Certains marchands, par mariage ou l'achat de terres, arrivent petit à petit à grimper dans l'échelle sociale. La marchandise est source de pouvoir pour ceux qui la manipulent comme pour la ville où ils officient. Il y a donc un grand intérêt à instaurer ces 3 foires à Épernay.

Toutefois, elles ne jouent que le rôle équivalent à celui d'un marché, écoulant des marchandises de proximité (grains, étoffes ...), et s'inscrivent dans un contexte local et non international comme pouvaient le faire, par exemple, les foires lyonnaises.

Malheureusement, le contexte évolue rapidement et peu favorablement après les années 1530 en raison des famines qui touchent le Royaume.

### Source

HH 1

### Bibliographie

Garrisson (Janine), *Royauté, renaissance et réformes (1483-1559)*, nouvelle histoire de la France moderne, points histoire, Seuil, 1991

Bayard (Françoise) et Guignet (Philippe), *L'économie française aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, synthèse histoire, Ophrys, 1991